

Ils ont tous leur mot à dire

A Chaudfontaine, diverses actions de la commune liées à la biodiversité passent par les citoyens. Un vrai bon plan communal de développement de la nature.

Chaudfontaine, célèbre pour son eau. Et peut-être aussi, demain, pour son ambitieux Plan Communal de Développement de la Nature, ou « PCDN ». « Nous étions l'une des premières communes à nous lancer dans un PCDN, en 1995, raconte Stéphane Poncelet, l'éco-conseiller de cette commune liégeoise de 21 000 habitants. L'objectif était et est toujours, avec les habitants, d'organiser et structurer sur le territoire communal un ensemble d'actions favorables à la nature, tout en tenant compte du développement économique et social. » A Chaudfontaine, il s'agit donc de faire cohabiter d'un côté une densité de population deux fois supérieure à la moyenne nationale, et de l'autre une diversité floristique et faunistique très satisfaisante : landes calaminaires, bocages, massifs forestiers... Toutes ces richesses sont d'ailleurs reprises dans un inventaire du patrimoine naturel et paysager, premier outil du PCDN.



Dans le cadre du PCDN, les habitants de Chaudfontaine organisent différentes activités en faveur de la nature. Ici une promenade guidée.

Une logique de partenariat

Le fonctionnement du PCDN se veut participatif. Dès le départ, la commune a donc invité de nombreux acteurs à prendre part au projet. Comités de quartier, écoles, associations, mouvements de jeunesse, organismes touristiques et culturels, contrats de rivière, entreprises, responsables communaux et régionaux, particuliers... Ils étaient plus de 160 à signer la charte du PCDN, il y a près de 15 ans. « Ça a pris beaucoup de temps, mais maintenant ça roule. Évidemment, tous ne s'impliquent pas avec la même intensité dans les actions communales envers la nature, mais ils sont malgré tout une quarantaine à s'investir dans nos groupes de travail », précise l'éco-conseiller passionné.

Ici, les groupes de travail, véritables chevilles ouvrières du PCDN, sont répartis en 6 thématiques : tourisme, paysage, espaces verts, eaux, combles et clochers/bords de route, information/sensibilisation. La liste des actions entreprises collectivement est impressionnante : pannonie d'inventaires (de tous les chemins, des paysages, des zones humides et ruisseaux, de la faune) ; collection d'avis rendus ; aménagements et entretiens divers ;

conception et balisage de promenades ; organisation de conférences ; réalisation de panneaux didactiques ou de dépliants ; animations ; etc. « Ils collaborent même à la préparation du budget Nature et Biodiversité », précise Stéphane Poncelet.

Un investissement payant

« Pour les membres de ces groupes de travail, cela représente au minimum une réunion par mois. Parfois plus, et parfois sur le terrain, raconte le fonctionnaire. C'est parfois compliqué, pour les écoles notamment, qui embrassent donc davantage sur quelques projets précis et préfèrent nous demander des soutiens ponctuels. » Sylvie Decerf, membre d'un groupe de travail, le regrette : « Le PCDN est un bon outil de sensibilisation à la biodiversité, mais il le serait encore plus si on pouvait davantage développer des collaborations avec les écoles de notre commune, par exemple... Il se situe à l'échelon idéal pour toucher les habitants et les sensibiliser à leur environnement immédiat. »

Pour cette femme au foyer et guide nature, s'investir dans le PCDN est un véritable plaisir : « Les atouts naturels de Chaudfontaine étaient un peu "oubliés" et j'avais hâte de réparer cette lacune ! Le PCDN est un outil local où on peut faire bouger pratiquement les choses qui nous touchent. Ainsi, j'ai l'occasion de collaborer avec des personnes très intéressantes et de bonne volonté, en toute neutralité politique et en privilégiant la sensibilisation plutôt qu'en fustigeant les gens dont l'écologie pure et dure n'est pas la préoccupation N°1... ». Alors, envie de développer la biodiversité dans votre commune ? Pourquoi ne pas vous engager dans son PCDN, et s'il n'existe pas, encourager vos édiles à en lancer un...

Christophe DUBOIS

Contacts :

- PCDN de Chaudfontaine - 04 361 54 76 - www.chaudfontaine.be > citoyenneté > organismes associés
- PCDN en Wallonie - <http://environnement.wallonie.be/dnf/PCDN>

Chaudfontaine s'est également lancé dans le programme « BiodiverCités », d'Inter-Environnement Wallonie (IEW). L'un des axes de ce programme repose sur un principe très simple : après avoir choisi une espèce ou un habitat menacé emblématique de son territoire, ici la haie champêtre, la commune s'engage (et est aidée) à agir, sensibiliser, pérenniser. « Outre le PCDN et ses actions de sensibilisation, ce qui est exemplaire dans le cas de Chaudfontaine, témoigne Virginie Hess, d'IEW, c'est qu'ils ont adopté un règlement communal sur l'abattage et la protection des arbres et des haies, plus contraignant que celui de la Région wallonne. »

Plus d'infos : www.biodivercites.be